



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq décembre à 17 heures, l'organe délibérant de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon s'est réuni à la salle des fêtes de Roussillon, sous la présidence de M. Gilles RIPERT.

DÉLIBÉRATION N° B-2024-54

OBJET : DEVELOPPEMENT D'ACTIONS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE POUR L'ANNEE 2024 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAUCLUSE

MEMBRES EN EXERCICE : 27 - QUORUM : 15 - PRESENTS : 22 - PROCURATIONS : 4 - VOTANTS : 26

Présents :

APT : M. Jean AILLAUD, Mme Véronique ARNAUD-DELOY, M. Frédéric SACCO, Mme Dominique SANTONI

BONNIEUX : M. Pascal RAGOT

BUOUX : M. Hervé PLANCHON

CASENEUVE : M. Gilles RIPERT

CÉRESTE-EN-LUBERON : M. Gérard BAUMEL

GARGAS : M. Patrick SIAUD

GIGNAC : Mme Sylvie PASQUINI

GOULT : M. Didier PERELLO

JOUCAS : M. Lucien AUBERT

LACOSTE : M. Mathias HAUPTMANN

LIOUX :

MURS : M. Christian MALBEC

ROUSSILLON : Mme Gisèle BONNELLY

RUSTREL : M. Pierre TARTANSON

SAIGNON : M. Jean-Pierre HAUCOURT

SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON : Mme Charlotte CARBONNEL

SAINT-PANTALÉON : M. Luc MILLE

SAINT-SATURNIN-LÈS-APT : M. Christian BELLOT

SIVERGUES : Mme Martine CALAS

VILLARS : Mme Sylvie PEREIRA

Absents :

LAGARDE D'APT : Mme Maryse BONNET

Procurations :

AURIBEAU : M. Roland CICERO donne pouvoir à M. Jean-Pierre HAUCOURT

CASTELLET-EN-LUBERON : M. Roger ISNARD donne pouvoir à Mme Martine CALAS

MÉNARBES : M. Patrick MERLE donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY

VIENS : M. Frédéric ROUX donne pouvoir à M. Gilles RIPERT

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20241205-B-2024-54-DE
Date de télétransmission : 06/12/2024
Date de réception préfecture : 06/12/2024

Page 1 sur 5

B-2024-54

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la délibération n°2020-32 du 16 juillet 2020 relative aux délégations au bureau de certaines attributions du conseil communautaire,

Vu, la délibération N°CC-2019-109 du jeudi 20 juin 2019 approuvant le projet d'établissement du conservatoire intercommunal de musique pour la période du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2021, et plus particulièrement :

- o l'axe 2 : le renforcement des liens avec l'Éducation Nationale et le développement d'actions d'éducation artistique et culturelle en direction de nouveaux publics,
- o l'axe 4 : l'ouverture à des espaces d'expression « participatifs » où création et innovation pédagogique se rencontrent,
- o l'axe 5 : l'inscription dans l'élan de coopération qui anime les acteurs culturels du territoire.

Considérant, l'appel à projets de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) - 2025, pour l'aide au fonctionnement des conservatoires classés de Provence-Alpes Côte d'Azur,

Considérant, l'appel à projets 2025 en direction des établissements d'enseignement artistique dans le cadre du dispositif départemental en faveur de la culture du conseil départemental de Vaucluse, du soutien au développement des enseignements artistiques dans le cadre de leurs projets,

Considérant, le programme d'actions du Conservatoire de Musique Pays d'Apt Luberon, au titre de l'éducation artistique et culturelle et de l'enseignement artistique proposées pour l'année 2024/2025 et qui répond notamment aux objectifs de l'appel à projets de la DRAC et du Conseil départemental de Vaucluse et leur plan de financement prévisionnel présenté ci-après :

- **Action 1 : « MUSIQUE & RÉALITÉ AUGMENTÉE »**

Dans le cadre des actions pédagogiques proposées aux élèves du dispositif "classes artistiques" établi entre la cité scolaire d'Apt et le conservatoire, cet établissement souhaite proposer à ses élèves, en classe de 6ème, une découverte et initiation à la production musicale avec des instruments virtuels en réalité augmentés qu'ils auront eux-mêmes conçus selon les conseils de Pierre-Erick Lefevre, artiste musicien et plasticien multimédia.

Le budget prévisionnel de cette action est de 2 100 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant estimatif des dépenses		Montant estimatif des recettes		
Action 1 : « MUSIQUE & RÉALITÉ AUGMENTÉE »	Intervention de Pierre-Erick Lefevre, artiste musicien et plasticien multimédia auprès des élèves de 6 ^e artistique	1300 €	DRAC Provence Alpes Côte d'Azur	1000 €
	Déplacement et mission	300 €	Soutien de l'Etat aux conservatoires classés – 47%	
	Matière et fournitures pour la conception des instruments	500 €	Conseil Départemental 84 (29%)	600 €
			Autofinancement (24%)	500 €
TOTAL		2 100 €	TOTAL	2 100 €

- **Action 2 : « CORDES EN TOUS SENS »**

Les objectifs spécifiques de ce projet sont les suivants :

- Réunir autour d'un projet musical innovant, l'ensemble des classes d'instruments à cordes (Violon, alto, violoncelle et contrebasse) et la classe de guitare classique du conservatoire pour proposer un espace de pratique collective basée sur le plaisir de jouer, l'écoute de l'autre, l'élan rythmique et l'espace sonore.
- Elargir le répertoire de ces instruments en passant commande à Lionel Romieu d'une pièce musicale (durée 20') pour cet ensemble d'élèves de 1er et début 2ème cycle et favoriser l'alternance entre passages écrits et improvisation selon consignes.
- Favoriser le travail en équipe et susciter des interactions entre l'artiste compositeur et interprète, le groupe d'élèves et les enseignants du conservatoire.
- Faire découvrir la profession de luthier au travers d'un temps d'échange entre Michel-Marie Bonnin et les élèves.
- Donner la possibilité aux élèves d'expérimenter de nouveaux modes de jeu sur leurs instruments.
- Participer à une représentation finale augmentée d'une performance poétique de la danseuse Noëlle Quillet.

Le budget prévisionnel de cette action est de 5 330 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL			
Montant estimatif des dépenses		Montant estimatif des recettes	
Action 2 : « CORDES TOUS SENS »	Prestations artistiques liées à ce projet Et honoraires	4 730 €	DRAC Provence Alpes Côte d'Azur
	Communication sur le projet	200 €	Soutien de l'Etat aux conservatoires classés – 37%
	Déplacements et mission	400 €	Conseil Départemental 84 (19%)
			Autofinancement (44%)
TOTAL	5 330 €	TOTAL	5 330 €

- **Action 3 : « A L'AVENTURE »**

Il s'agit d'un concert interactif sur le même principe des "livres dont vous êtes les héros". A travers une aventure mise en musique par l'Orchestre symphonique du Conservatoire, le public fait des choix qui influenceront l'ordre du programme. Dans le cadre de ce projet, une pièce musicale du répertoire "classique" sera arrangée précisément pour l'effectif de cet ensemble. Cette commande a été confiée à Severin Treille, pianiste, arrangeur, professeur au conservatoire de Tours. A cette occasion, l'orchestre sera dirigé par cet artiste, ce qui donnera lieu à un temps de travail en amont du concert.

Le budget prévisionnel de cette action est de 6 260 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
Montant estimatif des dépenses		Montant estimatif des recettes		
Action 3 : « A l'AVENTURE »	Prestations artistiques et techniques liées à ce projet et honoraires	3 870 €	Conseil Départemental 84 (48%)	3 000 €
	Fournitures nécessaires au projet	1 890 €	Autofinancement (52%)	3 260 €
	Déplacements et mission	500 €		
TOTAL		6 260 €	TOTAL	6 260 €

Considérant, le plan de financement prévisionnel synthétique pour l'ensemble de ces 3 actions est le suivant :

Budget prévisionnel pour l'ensemble des actions 2025			
Montant estimatif total des Dépenses		Montant estimatif total des Recettes	
Action 1 : « MUSIQUE & RÉALITÉ AUGMENTÉE »	2 100 €	DRAC Provence Alpes Côte d'Azur (22%)	3 000 €
Action 2 : « CORDES EN TOUS SENS »	5 330 €	Conseil Départemental 84 (34%)	4 600 €
Action 3 : « A l'AVENTURE »	6 260 €	Autofinancement (44%)	6 090 €
Total	13 690 €	Total	13 690 €

Considérant, que le montant de ce programme d'actions sera proposé au budget principal de fonctionnement 2025 de la CCPAL,

Le Président propose à l'assemblée de délibérer.

**L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
OÙ L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

A l'unanimité

Approuve, le programme d'actions du Conservatoire de Musique Pays d'Apt Luberon, au titre de l'éducation artistique et culturelle et de l'enseignement artistique proposé pour 2025 et qui répond aux objectifs de l'appel à projets de la DRAC et du Conseil départemental de Vaucluse, à savoir :

- Action 1 : « MUSIQUE & RÉALITÉ AUGMENTÉE »
- Action 2 : « CORDES EN TOUS SENS »
- Action 3 : « A l'AVENTURE »

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20241205-B-2024-54-DE
Date de télétransmission : 06/12/2024
Date de réception préfecture : 06/12/2024

Page 4 sur 5

Approuve, les plans de financement prévisionnels de ces actions et la synthèse 2025, tels que présentés ci-dessus.

Sollicite, une subvention de la DRAC de 3 000 €, soit 22% et une subvention du Conseil départemental à hauteur de 4 600 € soit 34 %.

Dit, que le montant de ce programme d'actions sera inscrit au budget principal de fonctionnement 2025 de la CCPAL — Conservatoire.

Autorise, le Président de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,
M. Frédéric SACCO



Le Président,
M. Gilles RIPERT,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Mise en ligne le : 18/12/2024

